

Résultat de l'augmentation de capital

Paref (ISIN : FR0010263202), société foncière spécialisée dans l'investissement immobilier et la gestion pour compte de tiers annonce aujourd'hui le résultat de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, portant sur l'émission de 201 450 actions nouvelles, soit 7,4 M€.

L'augmentation de capital a été intégralement souscrite : 168 482 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible, représentant 83,6% des actions nouvelles à émettre. La demande à titre réductible a porté sur 11 746 actions nouvelles, représentant 5,8% des actions nouvelles à émettre et sera allouée totalement. Par ailleurs, le Directoire a utilisé sa faculté d'attribuer 21 222 actions, représentant 10,5% des actions nouvelles à émettre, conformément à la délégation de compétence qui lui a été accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2011.

Les capitaux propres consolidés part du groupe passent de 76,1 M€ à 83,5 M€ sur la base des capitaux propres consolidés part du groupe au 31 décembre 2012.

Les fonds levés (7,4 M€) dans le cadre de cette augmentation de capital seront notamment utilisés pour permettre à Paref de participer au lancement de nouveaux fonds institutionnels, principalement d'OPCI gérés par Paref Gestion, en prenant des participations minoritaires, comme cela a été fait pour Viva-pierre.

Les 201 450 actions nouvelles seront cotées à partir du 22 juin 2012. Elles seront assimilées aux actions existantes déjà négociées sur NYSE-Euronext Paris compartiment C sous le même code ISIN (FR0010263202). A l'issue de l'opération, le capital social de Paref sera composé 1 208 703 actions.

Alain Perrollaz, président du Directoire de Paref, a déclaré : « *Je me réjouis du succès de cette opération qui permettra le renforcement de l'activité de gestion pour compte de tiers et remercie les actionnaires de leur confiance dans la stratégie de Paref* ».

Mise à disposition du prospectus

Le prospectus en langue française, composé (i) du document de référence de PAREF déposé le 4 mai 2012 auprès de l'AMF sous le numéro D.12-0484 et (ii) d'une note d'opération, incluant un résumé du prospectus, qui a obtenu le visa de l'AMF numéro 12-223 en date du 24 mai 2012 est disponible sans frais au siège social de Paref, auprès de Kepler Capital Markets, ainsi que sur les sites internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et de la société (www.paref.com).

L'attention du public est attirée sur la rubrique « Facteurs de risques » du prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers. Ces facteurs de risques sont développés au chapitre 4 du document de référence et à la section 2 de la note d'opération.

A propos de PAREF

Le groupe PAREF se développe sur deux secteurs d'activités complémentaires :

- ***Investissement commercial et résidentiel*** : PAREF détient divers immeubles commerciaux en région parisienne et en province, ainsi que des immeubles d'habitation à Paris acquis en usufruit temporaire.
- ***Gestion pour compte de tiers*** : PAREF Gestion, filiale de PAREF agréée par l'AMF, 3 SCPI (Pierre 48, Novapierre, Interpierre) et des OPCI

Au 31 mars 2012, le groupe PAREF détient un patrimoine immobilier de 165 M€ et gère plus de 600 M€ d'actifs pour compte de tiers.

Les titres PAREF sont cotés sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris depuis décembre 2005
Code ISIN : FR0010263202 - Code Mnémo : PAR



Alain PERROLLAZ
Président du Directoire
Olivier DELISLE
Membre du Directoire
Tél. : 01 40 29 86 86

Citigate
Dewe Rogerson

Agnès VILLERET
Relations Analystes Investisseurs
Lucie LARGUIER
Relations Presse financière
Tél. : 01 53 32 78 95 / 84 75
agnes.villeret@citigate.fr / lucie.larguier@citigate.fr

Plus d'informations sur le site internet www.paref.com

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue, ni ne fait partie, ni ne saurait être interprété comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat, de cession ou de souscription, des actions ou de droits préférentiels de souscription Paref dans un quelconque pays.

Aucune communication, ni aucune information relative à la présente opération ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il doit être satisfait à une obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. La souscription ou l'achat d'actions Paref peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Paref n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Aucune copie de ce document n'est et ne doit être publiée, distribuée ou diffusée hors de France.